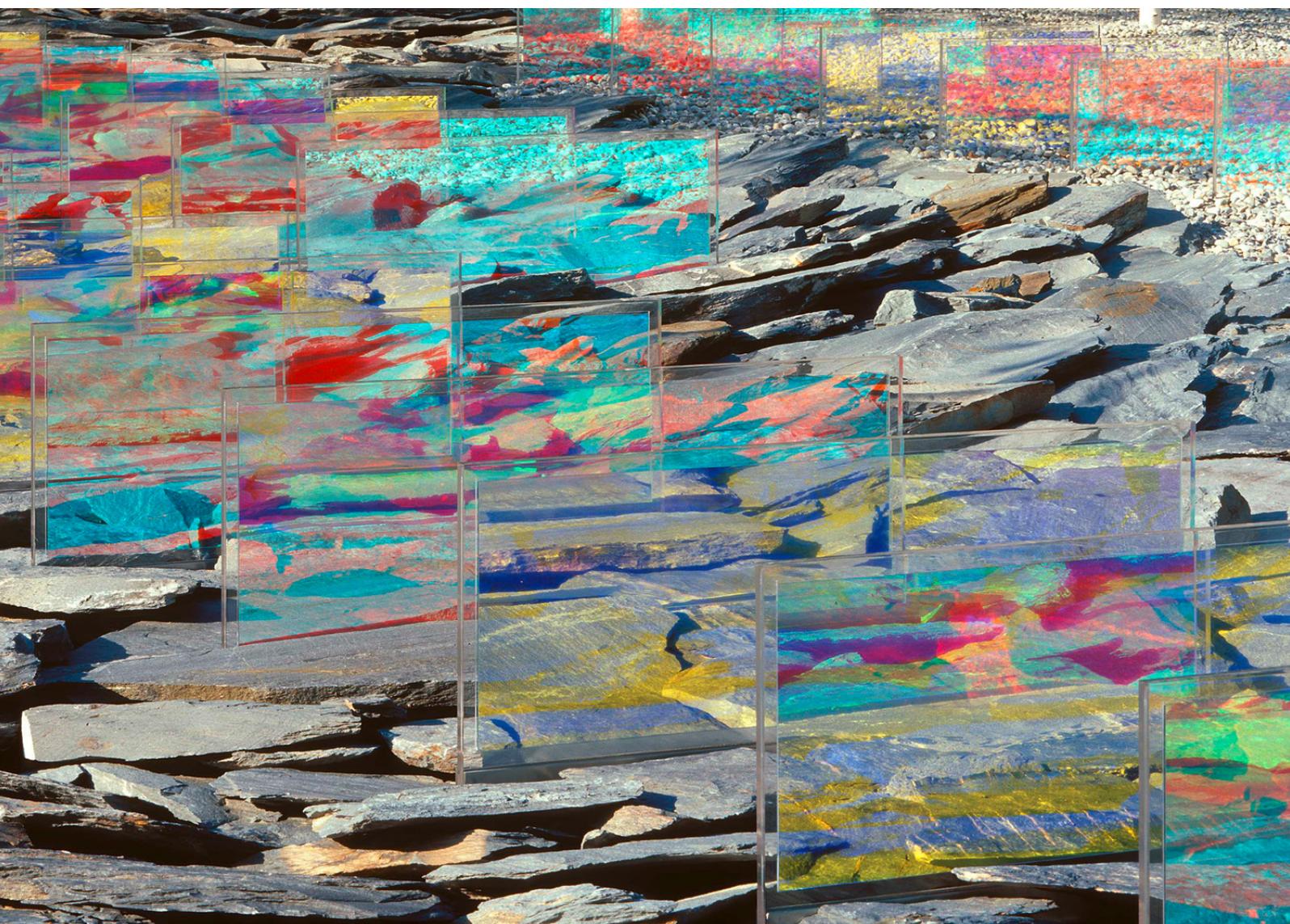


FICHE 073	ARTISTE DANIEL SCHLAEPFER	BÂTIMENT Centre d'enseignement professionnel de Marcellin (CEPM)	TYPE DE PROCÉDURE mandat d'études parallèles sur invitation	JURY (SUITE) MEMBRES DU JURY Chantal Prod'hom Anne Peverelli artiste Alexandre Antipas architecte, Service des bâtiments Bernard Delefortrie architecte, Geninasca Delefortrie Eric de Mural architecte, Service de la formation professionnelle Claude Felberbaum représentant utilisateur Laurent Geninasca architecte, Geninasca Delefortrie Nicolas Raboud historien de l'art
	TITRE DE L'ŒUVRE LUMIÈRE / MATIÈRE sculpture	LIEU avenue de Marcellin 31 1110 Morges	JURY PRÉSIDENTE DU JURY Brigitte Waridel Cheffe du Service des affaires culturelles	
	RÉALISATION 2002	N° BÂTIMENT 175.3351		
		REMARQUE cf. plaquette architecture #73		



DESCRIPTION DE L'ŒUVRE

Le jaune et le bleu forment la couleur verte des feuillages. Quand arrive l'automne la couleur verte des feuilles de l'été se transforme en jaune. Où passe donc le bleu qui compose la teinte estivale ? Retourne-t-il dans le ciel ?

Le bois du silence se compose d'une vingtaine de bouleaux et d'une rivière de pierres. La forme de cette dernière correspond à un fort agrandissement des nervures des feuilles de l'arbre. La disposition des plaques de verres dichroïques correspond, elle, à la structure de l'écorce striée des bouleaux.

Orientées vers le sud, les plaques de verres projettent au sol des couleurs qui se modifient selon les déplacements du soleil, au fil de la journée et au fil des saisons.

Des lumières colorent ainsi le minéral de teintes qui varient avec le temps.

www.dschlaepfer.com/index2.php?chap=1&id_article=11

MATÉRIAUX

Verres dichroïques, pierres, bouleaux.

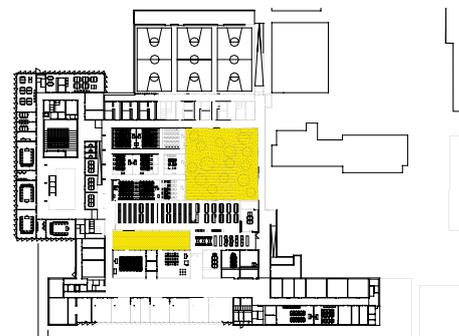
DANIEL SCHLAEPFER

« Daniel Schlaepfer pratique un art en situation. Ses œuvres sont généralement des installations qui investissent des espaces : bâtiments publics, places urbaines, carrefours, zones piétonnes, maisons privées, domaines, parcs ou jardins. Au moyen de ses interventions de lumière, Daniel Schlaepfer nourrit un dialogue avec un endroit donné, il en souligne les particularités et fait émerger ses dimensions intrinsèques. Plutôt que de modifier l'espace, ses travaux créent les conditions pour faire apparaître la nature d'un lieu. Si tout est déjà là, présent sous nos yeux, la mise en lumière affûte la sensibilité à la dimension métaphysique.

Minutieux contemplateur, Daniel Schlaepfer enracine son travail dans l'observation et la récolte de formes selon une démarche très inspirée par les méthodes des sciences naturelles et de la botanique. Comme Candide, l'artiste appréhende le monde en cultivant son jardin. Etudiant la morphogénèse, il scrute les rainures d'un feuillage, les sillons d'une écorce d'arbre, les craquelures d'une terre aride, l'usure créée par la rouille, les perforations faites par la pluie sur un papier. A la recherche de motifs, il relève la structure des minéraux, des végétaux ou des cellules humaines. Il guigne l'évaporation de la rosée au matin, suit les ondulations des vagues formées par le vent et porte son regard vers les ramifications des branches tendues vers le ciel. Il repère tour à tour les déplacements des astres et guette le tracé des ombres au fil des saisons. »

*Marie André, « Sculpter la lumière »,
dans Collectif, Lumen & Lux,
Gollion : Infolio, 2012, p. 56.*





PROCÉDURE ET OBJECTIFS

Le Canton de Vaud, par l'intermédiaire du Département des infrastructures, Service des bâtiments, pour le compte du Département de la formation et de la jeunesse, décidait d'ouvrir un appel de projets auprès de 8 artistes en vue de réaliser un concept artistique dans l'ensemble des bâtiments projetés pour un Gymnase et une Ecole professionnelle à Marcelin Morges.

En effet, les architectes désiraient intégrer la démarche de l'artiste dans leur projet le plus tôt possible. Le choix de l'artiste devait donc se faire sur la base d'un concept, et non d'un objet arrêté.

Les artistes invités avaient toute liberté sur le thème présenté ainsi que sur les moyens matériels de présentation. L'emplacement n'était pas prédéfini, l'intervention pouvant prendre place dans l'ensemble des bâtiments projetés, y compris les aménagements extérieurs.

ARTISTES INVITÉS ET PROJETS REÇUS

Sur les 8 artistes invités, 7 ont accepté de participer au présent concours :

Francis Baudevin GENÈVE
Silvie Defraoui VUFFLENS-LE-CHÂTEAU
Ariane Epars CULLY
Olivier Estoppey OLLON
Pierre Gattoni CUDREFIN
Jean-Luc Manz LAUSANNE
Daniel Schlaepfer LAUSANNE

Les 7 propositions ont été admises en jugement.

EXAMEN DES PROJETS

Le jury s'est réuni une première fois le 22 septembre 2000.

Après avoir pris connaissance des projets de manière individuelle, le jury passe à l'examen détaillé et commun des projets en retenant comme principaux critères les suivants :

- intérêt intrinsèque de la proposition ;
- originalité de la démarche ;
- qualité de la réflexion ;
- adéquation de la réponse au problème posé ;
- relation entre proposition et bâtiment ;
- collaboration avec les architectes ;
- potentiel d'interaction avec les utilisateurs ;
- présentation, compréhension de l'intervention.

En vue des rencontres du 25 septembre 2000 avec les artistes, le jury prépare les questions devant lui permettre de se faire l'idée la plus juste concernant les propositions reçues.

Le jury remercie vivement les artistes des explications complémentaires orales données lors de ces rencontres, car elles ont apporté des compléments précieux de compréhension.

Le jury se réunit à nouveau le 26 septembre 2000. Il passe en revue les propositions reçues, à la lumière des explications données.

Au terme de cet examen, il décide de retenir, en vue du choix final, les propositions de :

Silvie Defraoui
Olivier Estoppey
Daniel Schlaepfer

L'échange des points de vue et d'appréciations concernant les 3 projets reprend et le jury approfondit les critères énumérés ci-dessus.

BUDGET

Sur les bases définies dans le RAABE (édition du 28.12.1979), le montant consacré à la réalisation de l'animation artistique est de :
CHF 335 000.- TTC.

CHOIX DE L'ŒUVRE

Au terme d'un débat très nourri et très intéressant, le jury décide de proposer à l'unanimité au maître de l'ouvrage pour exécution le projet *Lumière/Matière* de Daniel Schlaepfer.

Le jury remercie sincèrement les artistes invités pour leurs contributions, ceci d'autant plus qu'il s'agissait d'une approche peu habituelle.

CRITIQUE DU PROJET RETENU

La matière de base de cette proposition est la lumière naturelle et la richesse chromatique de sa décomposition.

En interposant des instruments optiques (fibre optique, prisme, lentille Fresnel, miroirs) entre le soleil et les matériaux naturels et construits, l'artiste crée la surprise, transforme la couleur et focalise l'attention sur le changement et la matière.

Le jury apprécie, au-delà de l'aspect ludique et technique de la proposition, son potentiel poétique et d'interaction avec l'architecture mise en place.

ARCHITECTES MANDATAIRES

Geninasca-Delefortrie NEUCHÂTEL